



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Gestion et police de l'eau**

Affaire suivie par Stéphane DEXPERTS
UTMA-SD/IC-LET2013574
Tél : 05 59 80 87 98
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 13 octobre 2020

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'arrêté préfectoral portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial par une emprise de terrain en prolongement de votre jardin sur le gave de Pau sur la commune de Mont au lieu dit Lendresse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
La cheffe du service Gestion et
police de l'eau

Juliette Friedling

Monsieur Jean Doumecq-Arriscle
9, rue de l'embarcadère
64300 Mont